



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF



MANTES LA JOLIE

**DIRE CE QU'ON FAIT
ET FAIRE CE QU'ON DIT**

.....
Lettre d'informations municipales numéro 105. 17 avril 2016
.....

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016.

**DU DROIT D'ÊTRE INFORMÉS
ET CONSULTÉS**

Le dernier Conseil municipal a donné une image désolante de la démocratie avec un maire aboyant tout au long de la soirée que « le public n'avait pas la parole » assorti d'élus de la majorité s'arrogeant le droit de ne pas lire l'intégralité des délibérations qui étaient pourtant soumises au vote.

C'est ainsi que la majorité de droite a fait voter officiellement « une baisse des impôts » alors que ceux-ci augmenteront pour tous les Mantais (*voir au verso*), a lancé un avant projet de consultations (*à minima*) sur la restructuration du Centre commercial principal (*secteur Bretonneau-Clémenceau*) qui va comporter de nouvelles constructions privées en plein Val-Fourré (*que la majorité disait pourtant vouloir dé-densifier il y a quelques années pour mieux détruire les logements sociaux*) ou réclamer des subventions pour l'agrandissement de l'Ecole Uderzo qui devrait attendre 600 élèves au détriment des écoles de proximité.

C'EST QUE LA DÉMOCRATIE N'A PAS LE MÊME SENS POUR TOUS.

Le Conseil municipal pour les progressistes devrait être une instance de débat et de respect des différences, pour la majorité de droite, elle n'est que le passage obligé pour respecter la loi.

Et ce n'est, malheureusement, pas un cas isolé.

Au nom de la démocratie « participative » n'avait-on pas fait participer au débat sur l'Ecoquartier fluvial des « tout nouveaux citoyens » de Vernon et de Paris ... rémunérés 150 euros?

Le gouvernement n'a-t-il pas imposé la fusion des régions en demandant maintenant aux citoyens ... « d'en choisir le nom par référendum »?

Pierre Bédier et Eric Roulot n'ont-ils pas annoncé il y a un an (*comme par hasard au moment des élections cantonales*) qu'ils venaient de sauver Dunlopillo à coups de fonds publics alors que celui-ci n'a jamais été aussi près du gouffre (*voir tract des communistes joint à cet envoi*)?

Il y a ceux qui se résignent. Et il y a ceux qui, aux positions opportunistes, préfèrent le courage politique même quand ils savent être « à contre-courant des idées dominantes ».

Ce sont toujours ces derniers qui ont marqué l'Histoire.

Bien à vous,

Marc JAMMET

DIMANCHE 1^{er} MAI À MANTES-LA-JOLIE. LE MUGUET DES COMMUNISTES



Comme chaque année, dimanche matin, les communistes vous proposeront de les soutenir financièrement en achetant leur muguet dans les deux points de vente qu'ils organisent au Centre commercial principal du Val-Fourré (*devant le café Chez Michel*) et au Centre commercial ZAC Henri IV (à côté de la boulangerie).

Pour les communistes de Mantes-la-Jolie, leur financement est clair: les cotisations de leurs adhérents et votre soutien.

BUDGET MUNICIPAL.

LE MAIRE BAISSE LES IMPÔTS LOCAUX POUR MIEUX LES AUGMENTER AUSSITÔT

Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas connu ça à Mantes-la-Jolie:

le maire a demandé au Conseil municipal d'annuler la délibération du 14 décembre 2015 pour pouvoir baisser les taux d'imposition (*qui passeront pour la taxe d'habitation de 19,20 à 17,81%*).

Une décision qui n'entraînera pourtant aucune baisse d'impôts pour les Mantais puisque la taxe d'habitation votée par la Communauté urbaine passe, elle, de 6,23 % (*imposition CAMY*) à 7,62% (*soit 22% de hausse*).

C'est que, pour la première année "de transition", la majorité de "droite-gauche" de la nouvelle communauté urbaine a tenté d'éviter les levées de bouclier qu'elle attendait sur les augmentations d'impôts. Elle a donc décidé que chaque commune baisserait le taux de sa taxe d'habitation de la même valeur de celle de l'augmentation due à la communauté urbaine.

Mieux, elle a même décidé qu'elle rembourserait à la commune le manque à gagner (*850.000 euros pour Mantes-la-Jolie*) par une augmentation de l'attribution de compensation versée aux communes.

Première petite satisfaction due à n'en pas douter à l'opposition qui commence à se faire jour contre cette communauté urbaine **mais qui risque de rester provisoire si l'on n'y prend garde.**

En effet,

- **les impôts locaux des Mantais** augmenteront moins que prévus mais ils **augmenteront néanmoins du fait de l'augmentation des bases** décidées par l'Etat (*c'est sur ces bases que s'appliquent les pourcentages*), *du fait également de l'augmentation de ... 66% ... de la part départementale alors que la moitié des PMI yvelinoises vont être fermées.*)

- Cette "**neutralité fiscale**" qui n'en a que le nom **risque bien d'être battue en brèche dès l'année prochaine** puisque la Communauté urbaine prévoit déjà (Débat d'orientations budgétaires) de diminuer l'attribution des compensations aux communes (qu'elle vient d'augmenter), de "lisser" la taxe sur les ordures ménagères et le prix de l'eau sur tout le territoire de la nouvelle "Grand Paris - Seine & Oise".

« NUIT DEBOUT » EST ARRIVÉE À MANTES-LA-JOLIE.



Donner de la voix plutôt que de la donner aux autres.

Démarrée Place de La République à Paris en opposition la loi travail dite El KOMRI, l'initiative fait tâche d'huile et a pris racine depuis

le week-end dernier à Mantes-la-Jolie.

Une initiative qui se fixe comme but et moyen la prise de parole des citoyens. Plusieurs centaines de Mantais, jeunes et moins jeunes, y ont déjà participé.

Une prise de parole en public d'abord difficile, hésitante et puis on s'aperçoit très vite que même si les citoyens n'en ont pas l'habitude, ils ont beaucoup à dire.

Pour ma part, je reviendrai pour écouter et j'invite les Mantais à y participer.

Prochaines nuit debout. Samedi 22 avril à 19h30 Place Paul Bert à Mantes-la-Jolie. Dimanche 23 avril à 19h30 quartier des Merisiers à Mantes-la-Ville.

==> Prochain Conseil municipal. Lundi 23 mai à 20h30 Hôtel de Ville de Mantes-la-Jolie.

==> Commémoration de la victoire sur le Nazisme du 8 mai 1945. Comme chaque année je participerai au dépôt de gerbes des communistes de Mantes la Jolie.

En savoir davantage?

www.marcjammet.fr

Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse. Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière (à envoyer à PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie) Je vous en remercie par avance.